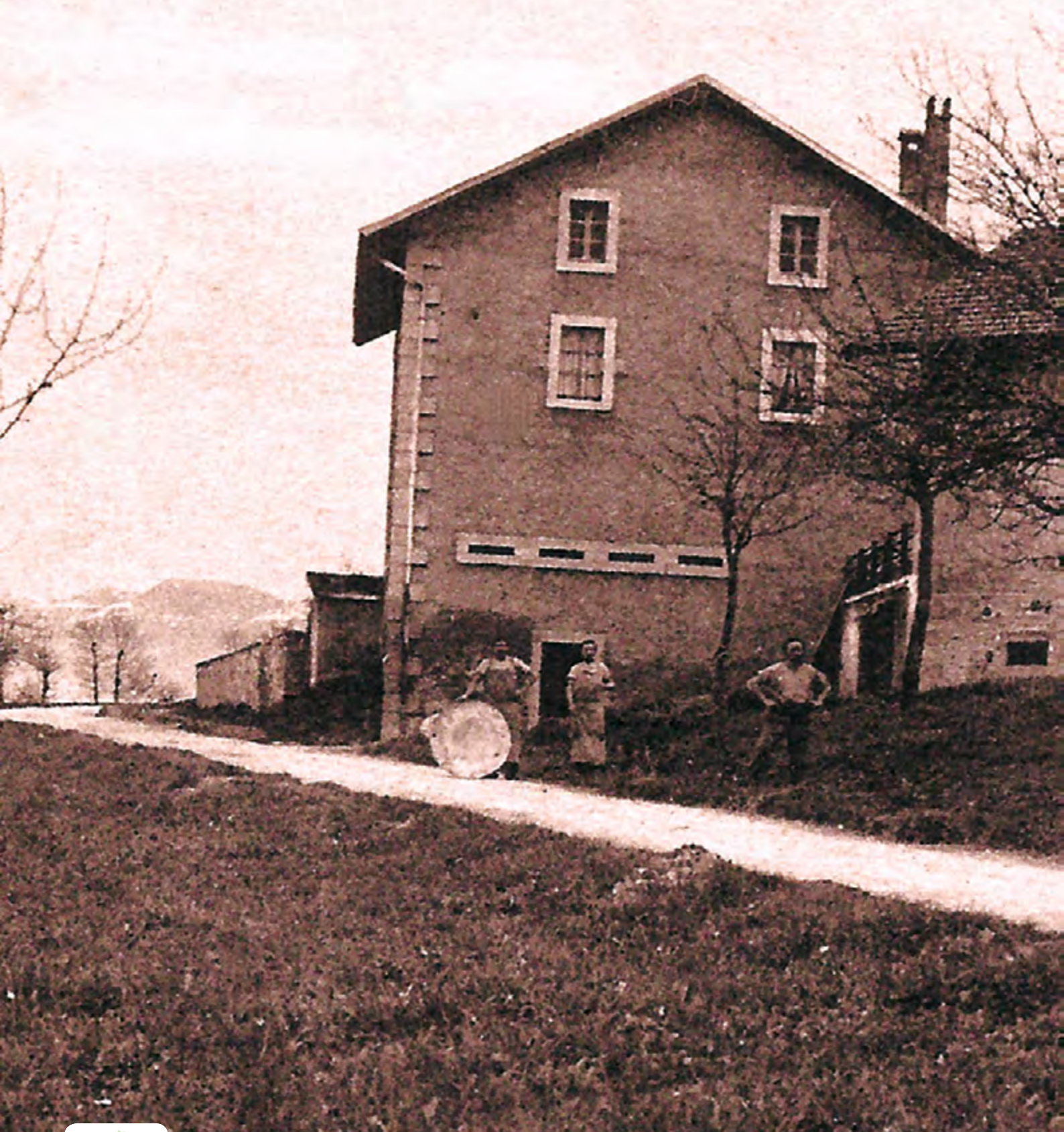


Commune de Vers





Un document exceptionnel, le chœur des hommes de la paroisse de Vers, une photographie prise le 8 mai 1898. Seul personnage identifié, l'abbé François-Émile Dabère, curé de Vers de 1889 à 1917, qui trône au centre de l'image. Cette photo a été récemment offerte à la municipalité par M et Mme Jean Jaccaz, antiquaires à Saint-Julien et habitants de notre commune de 1973 à 1986.



Chers Vernois

Chers Vernois

La fête du village ce dernier dimanche de juin a été un plein succès et a permis à bon nombre d'habitants de se retrouver et d'échanger. Ce fut une journée d'été très agréable et pleine de convivialité.

Un grand merci à toutes les associations et leurs adhérents qui se sont réunis et qui ont travaillé ensemble à la bonne réalisation des préparations, une mention spéciale au président du comité des fêtes qui, avec peu de moyen et beaucoup de bonne volonté rassemble, réalise et fait plaisir ; merci Maurice.

Au-delà du plaisir matériel pur, c'est le côtoiement de nombreuses personnes différentes dans une ambiance sereine qui donne du sens à la manifestation. J'apprécie ces moments où les habitants, amis, familles, voisins se retrouvent et vivent quelques heures ensemble hors de leur cercle quotidien, ces instants de discussions sympathiques et détendus permettent un rapprochement des citoyens ; ce lien social est à privilégier, à conforter et, bien sûr, à renouveler le plus souvent possible.

Le conseil municipal accompagne et soutient ces initiatives au mieux de ses possibilités.

Notre commune à l'intérieur des cercles d'influence CCG/ ARC/ Grand Genève disparaît de plus en plus, efforçons nous de conserver et de développer un esprit d'équipe, de solidarité et d'entraide qui renforcera notre bonheur d'habiter dans ce village.

Côté projets communaux, différents projets sont en chantier et ne progressent pas toujours selon notre espoir et volonté : l'avancement de la construction du bâtiment périscolaire s'enlise dans la lenteur de la procédure judiciaire en cours, seule voie qui semble rester à la commune pour régler ce problème de malfaçon, hormis quelques échanges verbaux avec certaines sociétés d'assurance qui avanceraient la possibilité d'un portage financier particulier. Nous compensons cette défection et assurons le bon fonctionnement scolaire et périscolaire de nos 100 élèves par l'installation de différents bâtiments modulaires que nous transformons, au gré des besoins, en classe ou en cantine.

Notre avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme se calque sur celui du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes du Genevois qui a pris du retard : aujourd'hui nous savons que nous ne pourrons pas finaliser la révision de notre PLU avant la fin de notre mandat électoral ; nous tâcherons de stopper ce travail à un point qui permettra à une prochaine équipe municipale de continuer sans avoir besoin de trop modifier ce qui a déjà été étudié et permettre ainsi de terminer plus rapidement.

L'ensemble des autres sujets intéressant la commune et son bassin de vie est traité toujours de façon précise et agréable à l'intérieur de votre bulletin par la commission « information » : merci pour leur travail constant tout au long de l'année.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que tous les employés pour le travail effectué, avec une attention particulière à mes adjoints qui donnent beaucoup de leur temps pour faire avancer les affaires communales.

Bon été à chacune et chacun d'entre vous

Votre maire Raymond Villet

Au sommaire

Edito.....	3
Budget 2013.....	5
Délibérations CM	6
Bât. périscolaire	8
Révision du PLU	10
Auberge.....	12
La Vie à Vers	16
Les Écoles	20
Les Associations	25
Petite enfance.....	30
Vers plus vert	32
MJC du Vuache	34

Parution semestrielle gratuite
Hiver - Été
Tirage 450 exemplaires

Commission information :

Dominique Ernst
Raymond Villet
Eddy Clerc
Ghislaine Jacquet
Martine Lyard
Sébastien Tremblet

Rédaction et photos :

Dominique Ernst

Mise en page et composition :

Jean-Pierre Chauvet

Publicité :

Tarifs en mairie
(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont



photo de couverture :
La fruitière de Vers
au début des années 1900

Informations

Horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture

Mairie					
Secrétariat de mairie	Lun		15h00	19h30	
	Mar		16h00	18h00	
	Ven	08h30	12h30		
M. le Maire	sur rendez-vous				
MM.les adjoints	sur rendez-vous				
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr					
Point poste					
	Lun-Mar-Sam	08h00	12h00		
	Jeu-Ven	08h00	12h00	14h00	19h00
	Dim	09h00	11h00		
Tél. 04 50 35 29 85					
Bibliothèque					
	Lun-Mer		16h30	19h00	
	Sam	10h00	12h00		
Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : bibliothèque.vers74@orange.fr					
Déchèterie de Vulbens					
du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00	12h00	14h00	17h30
	Sam	09h00			17h30
du 1er mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00	12h00	14h00	18h00
	Sam	09h00			18h00
Tél. 04 50 04 64 08					

Tarif de location des salles communales

Salle des fêtes (caution salle 250 € - caution ménage 100 €)			
	Résidents	Extérieurs	Assoc.de Vers (1)
Demi-journée ou soirée en semaine	70 €	150 €	gratuit
Journée complète en semaine	90 €	220 €	gratuit
Week-end du samedi matin au lundi matin	130 €	380 €	gratuit
Petite salle rez-de-chaussée (caution salle 150 € - caution ménage 50 €)			
Résidents de Vers uniquement			Assoc.de Vers (1)
la soirée	25 €		gratuit

(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

BUDGET 2013

Budget général

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement		950 816,27 €
Section d'investissement		1 135 795,76 €

Principaux postes budgétaires

Participation de l'Etat (DGF)	76 244 €
Fonds genevois	230 000 €
Contributions directes (TH-TFB-TFNB-TP)	253 492 €

Syndicats

Aménagement du Vuache	3 212,00 €	
Accueil petite enfance	14 593,09 €	26 505,09 €
Complexe sportif du Vuache	8 700,00 €	

Subventions aux associations

MJC du Vuache : 8 166 €, ADMR : 853.18 €, Association d'aide à domicile : 320€, Apollon 74 : 200 €, Arc en ciel : 100 €, Allo stop alcool : 100€, Bibliothèque : 1 600 €, Prévention routière : 75 €, Centre Nous Aussi : 100 €, Les Ombelles (EH-PAD Viry) : 100 €, TUVIH : 100 €, Visite des malades VMEH : 100 €, APE (Arbre de Noël) : 250 €, Amicale des Donneurs de sang : 100 €, Banque alimentaire : 100 €
Goutte humaine : 100€, Coeur et Santé : 100 €, OCCE (caisse des écoles : 600 €).

14 913 €

Personnel communal (salaires + charges)	197 705 €
Remboursement des emprunts	

Capital	72 120 €
Intérêts	61 743 €

Taux des quatre taxes :

Taxe d'habitation (TH)	14,96 %
Taxe foncières sur les propriétés bâties (TFB)	10,77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	52,34 %
Taxe professionnelle (TP)	19,20 %

Budget annexe auberge communale « La Fruitière »

Section de fonctionnement	23 269,20 €
Section d'investissement	33 686,98 €

Budget annexe du CCAS

Section de fonctionnement	6 160 €
---------------------------	---------

Extrait des délibérations...

Séance du 8 janvier 2013

Débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal commence son travail de préparation du budget 2013 en examinant les possibilités d'investissement et les projets pour l'année à venir. Il sera nécessaire de faire des choix et de fixer des priorités.

Attribution d'une subvention exceptionnelle, l'Union départementale des donneurs de sang va réaliser une goutte de sang humaine rassemblant 6000 personnes dans le cadre d'une manifestation organisée à Grenoble le 30 mars 2013. Le budget pour l'organisation de cet événement s'élève à 20.000 € et l'UDDS sollicite les communes de Rhône-Alpes pour une aide financière. Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à cette association.

Sites de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : des problèmes récurrents d'incivilités sont relevés. Des dépôts d'objets encombrants devant être normalement apportés à la déchèterie sont régulièrement déposés sur ces sites. Le Conseil municipal réfléchit à la possibilité d'installer des caméras qui permettraient d'identifier les contrevenants.

Séance du 18 janvier 2013

Achat d'un micro-tracteur :

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les tracteurs actuellement utilisés par l'agent technique communal ne répondent plus aux normes de sécurité. Il est nécessaire d'envisager rapidement l'acquisition d'un nouveau matériel pour assurer dès cet hiver le déneigement de la commune dans de meilleures conditions.

Des quatre entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre, la société Vaudaux est la mieux-disante avec une offre complète pour un montant de 31.123 € (moins 3700 € de reprise pour les deux tracteurs obsolètes). Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager la dépense pour l'acquisition d'un micro-tracteur Kubota STV40 tout équipé.

Séance du 12 février 2013

Approbation, M. Patrice Excoffier, premier adjoint, présente au Conseil municipal le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2012 du budget de l'eau. Après avoir entendu l'exposé de M. le premier adjoint, l'assemblée, considérant l'exactitude des deux comptes, les approuve à l'unanimité.

Taxe foncière, l'article 1383 du code général des impôts permettant au Conseil municipal de supprimer l'exonération de deux ans sur les propriétés bâties en faveur de constructions nouvelles, l'assemblée décide de supprimer cet exonération à compter du 1er janvier 2013.

Nouveaux rythmes scolaires, cette réforme prévoit la mise en place d'une semaine de 24 heures, répartie sur les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, couplé à un projet de réorganisation du temps scolaire (heures d'entrée et de sortie, durée de la pause méridienne, articulation des temps d'enseignement et des temps périscolaires). Le décret de cette réforme entre en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2013, mais les communes ont la possibilité d'obtenir une dérogation pour reporter l'application de la réforme à la rentrée de septembre 2014. Compte-tenu des problèmes liés aux malfaçons du bâtiment périscolaire, le Conseil municipal sollicite la possibilité de mettre en œuvre ces réformes pour la rentrée scolaire de 2014.

Réaffectation d'une partie de l'ancienne porcherie de la fruitière, M. le maire présente le projet d'un habitant de la commune qui cherche un local pour y installer une microbrasserie traditionnelle (bière). D'accord sur le principe, l'assemblée souhaite cependant la présentation d'un projet plus affiné avant de prendre une décision définitive. Dans le cadre général de réhabilitation des locaux de l'ancienne porcherie, il pourrait être intéressant de prévoir à terme la

création de plusieurs travées pouvant accueillir différentes activités.

Modification des conditions de location, la petite salle communale est actuellement réservée à la location pour les seuls des habitants de Vers. Le Conseil municipal décide d'élargir cette offre aux personnes exerçant une activité professionnelle régulière dans la commune. L'assemblée décide également d'augmenter le prix de location de ce local (inchangé depuis 2006), en fixant un nouveau tarif de 25 euros pour la demi-journée ou la soirée.

Projet de ZAP, plusieurs communes situées sur la colline du mont-Sion réfléchissent actuellement à la création d'une Zone Agricole Protégée sur ce secteur. Concerné pour le site de la Croix-Biche, le Conseil municipal est intéressé par ce projet et souhaite qu'il puisse être porté par les communes concernées (notamment Andilly, Cernex, Présilly et Vers). Des discussions vont être engagées avec la Chambre d'Agriculture sur ce sujet.

Séance du 12 mars 2013

Eclairage public, M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est techniquement possible d'éteindre l'éclairage public (7000 € par an) en pleine nuit, une mesure économiquement et écologiquement avantageuse. Plus globalement, la réduction des nuisances lumineuses constitue l'un des objectifs du Grenelle de l'Environnement. D'ailleurs, dès le 1er juillet 2013, les bureaux, les devantures des magasins et les façades des monuments devront être éteints durant la nuit. Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'extinction de l'éclairage public dans la commune de 23 heures à 5h30 du matin.

Accompagnement à maîtrise d'ouvrage du CAUE 74, M. le Maire porte à la connaissance de l'assem-

blée que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et à l'Environnement de Haute-Savoie peut accompagner la commune dans sa réflexion sur le réaménagement du bâtiment de la mairie. Il s'agirait de préciser le programme architectural et les principales orientations relatives à l'aménagement du bâtiment (accessibilité, amélioration de son fonctionnement). Il sera également possible de s'attacher ponctuellement les services d'un économiste, pour l'évaluation du coût prévisionnel des travaux. Le coût de ces prestations serait de 3420 €, ce qui correspond à une prise en charge partielle des frais réels d'accompagnement. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander à bénéficier de l'assistance du CAUE.

Demande de subvention, M. le Maire expose au Conseil municipal le projet de la bibliothèque de développer son rayon « roman policier ». Pour cela, une subvention doit être demandée par la municipalité à Savoie Biblio pour financer l'achat de romans policiers. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de Savoie Biblio.

Séance du 9 avril 2013

Projet de vestiaire du FC Vuache, dans le cadre du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) du complexe sportif qui rassemble les communes de Chaumont, Contamine-Sarzin, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny et Vers, M. le Maire indique que le projet ne pourra pas se réaliser sans la participation de Vers. S'il est important de maintenir la solidarité entre les communes adhérentes du SIVU, le coût de ce projet apparaît trop onéreux pour les finances communales. Raisonnablement, la municipalité pourrait s'engager sur le projet si son coût était revu à la baisse, avec un montant total maximum de 250.000 €, en étudiant par exemple a solution de bâtiments modulaires. Après avoir délibéré, le Conseil mu-

...du Conseil municipal

Le Conseil municipal accepte de participer au projet de vestiaires du SIVU, sous réserve de deux conditions : que toutes les communes adhérentes soient participantes du projet et que le coût total ne dépasse pas 250.000 €.

Vote des taux d'imposition des quatre taxes directes locales et des participations et subventions pour l'année 2013 (voir page 5).

Renouvellement de la convention avec le CCAS (centre communal d'action sociale) de Viry pour le financement de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) les Ombelles. M. le Maire rappelle à l'assemblée que pour faire face aux difficultés financières de cet établissement, la commune de Vers a octroyé en 2012 une subvention de deux euros par habitant au CCAS de Viry. Après délibération, le Conseil municipal décide de reconduire dans les mêmes conditions (1436 €) cette convention pour l'année 2013.

Réaménagement du site de tri et de collecte des déchets de Maison Neuve : suite aux divers projets d'urbanisation en cours dans le secteur, il est nécessaire d'installer des containers supplémentaires.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé par la municipalité et le Conseil municipal a retenu la mieux-disant, la société Gruaz TP, de Beaumont, pour un montant de 22.466 € HT.

Demande de subventions concernant le réaménagement et la sécurisation du site de tri et de collecte des déchets de Maison Neuve : dans le cadre de ce projet, il est possible d'obtenir une aide financière de l'État. Après délibération, le Conseil municipal décide de solliciter des subventions auprès de l'État dans le cadre des amendes de police et du Fonds départemental pour le développement du territoire (FDDT).

Séance du 16 avril 2013

Construction d'une classe de type « bâtiment modulaire », suite à l'appel d'offre adapté lancé le 20 mars 2013, la commission concernée a proposé au Conseil municipal de retenir l'entreprise Actimodul. Après délibération, l'assemblée confirme ce choix pour un montant de 89.970 € HT.

Changement de gérance de l'auberge communale, le groupe de travail chargé d'établir le cahier des charges de ce dossier présente son travail au Conseil municipal. Après quelques modifications de détail, l'assemblée décide de procéder à l'appel à candidatures dans les meilleurs délais.

Séance du 7 mai 2013

Repas pour la cantine, choix d'une société de restauration, suite à l'appel d'offres lancé le 5 avril 2013, la commission en charge du dossier a présenté au Conseil municipal ses conclusions par rapport aux deux offres reçues. Après étude et évaluation, l'assemblée décide de retenir l'offre de l'entreprise « mille et un repas » pour des déjeuners incluant la variante « une composante bio par jour », pour un montant unitaire de 3,50 € HT.

Convention constitutive d'un groupement de commandes, la Communauté de communes du Genevois va prochainement réaliser la mise en place d'une colonne d'adduction d'eau potable pour desservir le hameau de Chez Buet. La commune de Vers profitera de la réalisation des tranchées de ce chantier pour remplacer le collecteur d'eau pluviale du hameau. Le Conseil municipal approuve ce groupement de commande qui permet de faire ces travaux à moindre coût.

Avis de la commune sur le projet de deuxième programme local de l'habitat (PLH), dont l'objectif principal est le développement du logement à des prix abordables pour les habitants aux revenus modestes, dans une région fortement impactée dans ce domaine

par sa situation frontalière. Après en avoir débattu, le Conseil municipal émet un avis favorable pour le projet PLH 2, mais relève que ce texte apparaît particulièrement dense et complexe et regrette un manque de synthétisation qui aurait rendu l'ensemble plus accessible aux « élus de base ».

Emploi d'été pour deux jeunes de la commune (du 1er au 31 août 2013), Il n'y a eu que deux candidatures, donc les postes ont été attribués à Laurent Mallet et Thomas Ernst.

Séance du 11 juin 2013

Diagnostic de performance énergétique, le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) a réalisé une étude complète de la performance énergétique de la mairie, des écoles maternelle et primaire et de l'auberge communale. Des coûts généraux ont été calculés, qui permettront de choisir en toute connaissance les projets à conduire, notamment sur le bâtiment de la mairie qui est très énergivore.

Travaux à l'église, un architecte conseil spécialisé s'est déplacé le 15 mai dernier pour faire une première estimation des travaux à réaliser. Au-delà des travaux de confortement du mur sud qui sont déjà engagés, il faudra envisager de colmater les infiltrations des autres murs extérieurs et du toit, traiter les remontées capillaires pour permettre aux murs de sécher (enlèvement des plaques de travertin et des panneaux en bois, plus pose d'un appareil électrique). Il faudra également refaire l'électricité, le crépi intérieur et la peinture, rénover les panneaux en bois dans le chœur central, le plancher, les bancs, le placard mural, les confessionnaux, les fenêtres est et nettoyer le lustre. Les membres du Conseil municipal décident de contacter l'architecte conseil pour lui demander de faire une proposition de mission d'accompagnement.

Achat de containers semi-enterrés, pour la réorganisation du site de tri et de collecte des déchets de Maison Neuve. Après étude, le Conseil municipal accepte la proposition de la société Collectal Villiger pour la fourniture et la pose de trois containers semi-enterrés pour un montant total de 12.970 € HT.

Séance du 27 juin 2013

Presbytère, lancement de la procédure de DUP, M. le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet sommaire élaboré par la société Semcoda pour la réhabilitation du presbytère en maison intergénérationnelle. Ce projet comprenant une micro crèche et plusieurs appartements destinés en priorité à des personnes âgées non dépendantes pourrait être porté par la Semcoda avec qui la commune conclurait un bail emphytéotique de 55 ans. Pour mener à bien ce projet, il faudrait acquérir la « mesure Villet », bâtiment en ruine adjacent au presbytère. Après délibération, le Conseil municipal décide du lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique afin de pouvoir mener à bien ce projet.

Appel à projets du Syane, la réalisation de travaux de rénovation du bâtiment de la mairie (isolation, changement de fenêtre et de chaudière) se traduirait par un gain énergétique de plus de 70 %. Ayant été informé que le Syane organise un appel à projets auprès des communes et récompense les projets ayant au final les meilleurs gains énergétiques pour les bâtiments concernés, le Conseil municipal décide de proposer au Syane un dossier de candidature relatif au projet de rénovation du bâtiment de la mairie.

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site internet de la commune

www.vers74.fr

Informations communales

Bâtiment périscolaire, cantine, garderie ...

Cet article fait suite aux différentes informations données dans les derniers bulletins, en particulier dans celui proposé en début d'année 2013.

Situation générale juridique actuelle de notre bâtiment périscolaire :

Pour mémoire : Les bétons de l'infrastructure du bâtiment ne sont pas conformes à la norme de compression en vigueur et obligatoire à respecter dans les Etablissements Recevant du Public. La construction a été stoppée en mars 2012.

Après pas mal de temps passé et un refus du tribunal administratif de Grenoble de prendre en compte notre demande en référé, nous avons eu l'assentiment du tribunal qui a commis un expert à la résolution de notre problème.

Monsieur Tomasson, spécialiste urbaniste, a pris rendez vous avec tous les intervenants responsables de la construction de ce bâtiment, il a été fait un « tour de table » courant mai 2013 en mairie.

Un deuxième chiffrage de confortement a été

présenté, moins onéreux que le premier et validé par le bureau de contrôle.

En conclusion de cette réunion officielle entrant dans le processus juridique, l'expert écrira un dossier en fonction des éléments recueillis et nous présentera ses conclusions en septembre 2013.

Nous pouvons encore espérer un règlement amiable en cas d'accord en fin de cette prochaine réunion, sinon, l'expert remettra son dossier au juge qui convoquera les différentes parties et leur exposera sa décision.

C'est le côté officiel de la procédure.

Côté officieux, « il se pourrait », selon différents éléments de conversation, qu'une compagnie d'assurance puisse porter ce projet de réfection et prendre à sa charge la discussion de répartition des dépenses : nous attendons toujours une confirmation officielle de cette réflexion.

Le dossier est donc loin d'être clos et nous constatons que la compagnie d'assurances du



... quatrième salle de classe

maçon défaillant se soucie bien peu des conséquences négatives du temps qui passe sur le bien être de nos jeunes élèves. Le profit pur est la plus grande plaie de notre société actuelle.

Nous travaillons donc à assurer un certain confort à l'ensemble du groupe scolaire en occultant pour l'instant l'utilisation de ce bâtiment.

Salles de classe, cantine, garderie :

Constatations au cours de cette année scolaire 2012-2013 :

- La quatrième salle de classe et la garderie ont fonctionné normalement dans le bâtiment modulaire mis à disposition bien que le local garderie se fût avéré exigu.
- Nous comptons actuellement quelque 91 élèves scolarisés et nous en prévoyons 100 à la rentrée prochaine.
- Nous comptons à la cantine un nombre croissant d'élèves d'une régularité frôlant les 50 enfants.
- Le local du rez de sol de l'école maternelle utilisé en cantine s'avère lui aussi beaucoup trop exigu et de moins en moins approprié.

Décisions prises comprenant l'exécution et la mise en service de ces équipements à la rentrée 2013:

Espace scolaire :

- Pose d'un bâtiment modulaire technologiquement avancé en angle Nord Est du bâtiment « école maternelle » ; il sera utilisé en tant que deuxième classe maternelle et suppléera au premier bâtiment modulaire.
- Agrandissement de la cour de l'école maternelle

Cantine :

- Transformation du bâtiment modulaire existant en cantine et cuisine de réchauffage : l'espace cantine sera alors presque doublé par rapport à celui du rez de sol du bâtiment école



maternelle ; la partie cuisine permettra le réchauffage des plats livrés par la société Mille et Un repas, société auprès de laquelle nous avons fait une convention de livraison pour l'année scolaire 2013-2014.

Garderie :

- l'espace garderie reviendra dans les locaux du rez de sol du bâtiment école maternelle, sa surface sera bien appropriée par rapport au nombre d'enfants inscrits.

Ces différentes solutions nous permettent d'envisager une rentrée sereine et mettrons à disposition des élèves, enseignants et personnels communaux, des locaux de bonne habitabilité.

Vous constatez que beaucoup de travail doit être fait rapidement afin d'assurer un bon fonctionnement du groupe scolaire, nous le réalisons, portés par des sentiments d'enthousiasme et de réalisme en pensant à nos jeunes et mélangés d'amertume en pensant à notre bâtiment en souffrance.

N'oubliez pas que vous pouvez vous informer et vous documenter à partir de notre site internet communal www.vers74 ou en relisant les précédents bulletins.

URBANISME : la révision du plan d'occupation des sols

Depuis le début de l'année, la procédure de révision de notre plan d'occupation des sols s'est poursuivie mais à un rythme plus lent que l'année dernière. Nous sommes contraints d'établir notre nouveau Plan Local d'Urbanisme en fonction des directives du S.C.O.T du Genevois (Schéma de Cohérence Territoriale).

Le SCOT est un document d'importance puisqu'il définit les grands objectifs du bassin de vie du Genevois auquel la commune de Vers appartient et doit se conforter. La Communauté de Communes du Genevois ayant pris du retard dans l'élaboration de leur document, nous avons « calqué » l'avancement de notre révision à leur procédure de façon à ne pas établir un PLU allant à l'encontre des directives du SCOT. Le projet de SCOT vient d'arriver en Mairie pour sa période d'enquête publique, vous pouvez donc

venir le consulter aux horaires d'ouvertures au public. Le planning de la Communauté de Communes prévoit un arrêt du SCOT pour la fin de l'année 2013. Nous allons donc attendre l'arrêt de ce projet avant de finaliser notre PLU.

Cependant un autre élément va venir également perturber notre procédure, les prochaines élections municipales.

A compter de cet automne la période électorale va commencer. Après avoir pris conseil auprès de notre cabinet d'urbanisme EPODE, il s'avère qu'en période électorale, le Maire n'a plus la possibilité de tenir une réunion publique sans un risque de vice de forme dans la procédure. Ne voulant pas encourir ce risque, notre PLU sera donc arrêté après les élections, soit après le printemps 2014.



Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie pour toute information complémentaire. À l'issue de chaque réunion, les comptes rendus détaillés sont publiés sur notre site internet afin que vous puissiez suivre l'évolution de notre travail :

www.vers74.fr

URBANISME : autorisation d'occupation des sols

Cet ensemble des autorisations d'occupation des sols comprend les certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire et permis d'aménager.

Situation :

Actuellement, la commune fonctionne de la façon suivante : Les déclarations préalables sont instruites à la mairie : ce sont les petits projets en général de moins de 20m² de surface, les petites modifications de façades ou de toit ...

Les certificats d'urbanisme, permis de construire et permis d'aménager sont instruits par les services d'urbanisme de la Direction départementale des Territoires,

subdivision de St Julien, locaux à Annemasse :

l'état avait offert ses services et la commune avait délégué l'instruction de ces demandes par soucis d'efficacité et de compétence, le maire restant le seul responsable final pour la signature des documents.

Nous avons travaillé en très bonne collaboration et nous pouvons remercier les employés de l'état pour l'ensemble des services rendus avec beaucoup de compétence, d'efficacité et d'amabilité.

Nouvelles dispositions 2014 :

Courant avril de cette année, Monsieur le Sous Préfet de la circonscription a convoqué l'ensemble

des maires afin de leur tenir le discours étatique suivant :

l'état se désengage partiellement et localement de cette activité d'instruction des Autorisations d'Occupation des Sols.

Votre circonscription est concernée directement et nos services arrêteront ce travail spécifique le 31 décembre 2013.

Vous devez réfléchir à une solution palliative pour être prêt au 01 janvier 2014.

Solutions :

Plusieurs solutions sont possibles pour les communes afin d'assurer l'instruction de ces différentes autorisations :

- Engager un personnel compétent à la mairie
- Mutualiser avec quelques communes proches l'engagement de personnel compétent et payer chacun la quote part des frais engendrés
- Créer à la Communauté de Communes du Genevois un service plus centralisé et payer le coût complet selon une quote part car ce service n'entre pas dans les compétences de la CCG

Faire appel à un cabinet compé-

tent privé et payer les instructions selon une convention

Nous sommes en train de chercher la solution qui alliera simplicité de travail, économie financière et fiabilité des instructions pour notre commune ; si la première solution énoncée semble totalement hors de portée financière de la commune, les 3 autres sont possibles et sont actuellement étudiées.

Nous devons prendre une décision tôt dans l'automne afin d'être prêt

au changement pour le 01 janvier 2014.

En conclusion, l'état par économie financière, se désengage d'un service qui fonctionnait bien, régit par des gens compétents et transfère les coûts directement aux communes qui doivent chercher de nouvelles solutions de travail.

Est ce un gain financier réel pour la nation ?

Aménager son jardin, règles d'urbanisme

Avec l'arrivée des beaux jours, abris de jardin et piscines sont au programme pour l'aménagement de nos « extérieurs »

Ces constructions, même modestes, doivent obéir à certaines règles d'urbanisme

Que déclarer en mairie ?

Concernant les abris de jardin, il faut demander une autorisation d'urbanisme dès lors que l'emprise au sol ou la surface de plancher, dépasse 5 m².

Pour les piscines, les démarches s'effectuent pour les bassins ayant une superficie supérieure ou égale à dix mètres carrés.

Quelles démarches pour quelles surfaces ?

Entre 5 et 20 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, une annexe nécessite le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (délai d'instruction 1 mois).

Au-delà de cette surface, un permis de construire sera nécessaire (délai d'instruction 2 mois).

Concernant les piscines, l'autorisation à solliciter dépend de

la surface du bassin et de son éventuelle couverture.

Pour les piscines non couvertes (ou dont la couverture est inférieure ou égale à 1.80m de haut): il faut déposer une déclaration préalable pour les bassins compris entre 10 et 100 m² et au-delà de 100 m² il faut déposer un permis de construire

Pour les piscines couvertes (couverture au dessus de 1,80 m) il faut déposer un permis de construire quelque soit la surface du bassin.

ATTENTION : quelles que soient ses dimensions, une piscine est assimilée à une construction et doit respecter les règles d'implantation et de recul définies dans le règlement.

Comment effectuer ces démarches ?

Vous trouverez tous les imprimés nécessaires à votre demande sur le site internet de la commune www.vers74.fr, onglet « vos démarches » puis « urbanisme ».

Vous pouvez également

venir chercher ces imprimés en Mairie aux horaires d'ouverture.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Déclarations préalables de travaux et permis de construire doivent être déposés assez tôt en mairie pour permettre la bonne instruction de votre dossier.

Toutes les autorisations d'urbanisme doivent être clairement affichées sur place avant le chantier et jusqu'à sa fin. Le délai éventuel de recours pour les tiers est de 2 mois.

Dernier élément à connaître : les piscines et abris de jardin créant une surface de plancher sont soumises à des taxes.



Informations communales

Recherche de nouveaux gérants pour ...

Inaugurée en 1999, l'auberge communale de « la Fruitière » a eu comme premier gérant Denis Sebie. Le 1er octobre 2003, ce dernier quittait son poste et notre auberge était alors prise en charge par de nouveaux gérants, Stéphane et Anne-Sophie Joly. Après presque dix années à la tête de cet établissement, les époux Joly ont décidé de réorienter leur carrière professionnelle, en ouvrant un nouveau restaurant dans la ville de Grenoble, leur région d'origine. Cette décision qui prendra effet au 31 juillet 2013 est notamment motivée par le fait que le conseil municipal n'a pas souhaité leur vendre le fonds de commerce de l'auberge communale.

Nous souhaitons une bonne continuation de carrière à la famille Joly.

Informé de la décision de M et Mme Joly, le conseil municipal a mis en place une commission spécialement chargée de ce dossier. Outre la sélection des futurs gérants, cette commission a travaillé à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour l'auberge, mais aussi à la réalisation d'un état des lieux du bâtiment et des éventuelles réparations à prévoir.

Compte-tenu des délais pour la mise en place d'une nouvelle gérance et par le fait que les prescriptions sanitaires sont de plus en plus contraignantes, le conseil municipal a décidé de faire désormais appel à un prestataire extérieur à la commune pour assurer la confection des repas de la cantine scolaire dès la rentrée de septembre 2013. Le principe de servir des repas en liaison froide, avec réchauffage sur place



Anne-Sophie et Stéphane Joly ont passé une décennie à la tête de notre auberge communale

a été retenu. Après appel d'offres et étude des dossiers, le choix des élus s'est porté sur l'entreprise « Mille et un repas », pour des repas incluant la variante « une composante bio par jour ».

Suite à l'appel à candidature, les membres de la commission et M. le Maire ont auditionné en juin dernier les différents candidats à la reprise de la gérance de l'auberge communale. Après étude des dossiers et des projets présentés, la commission et le conseil municipal n'ont, malheureusement, pu retenir aucun des candidats. Du coup, un nouvel appel à candidature sera publié courant juillet dans la presse spécialisée et sur internet.

Ce changement de gérants pour l'auberge communale nous donne l'occasion d'évoquer ici l'histoire de ce bâtiment qui ne porte pas le nom de « Fruitière » par hasard. L'histoire de cette maison qui, d'un point de vue patrimonial et architectural est l'une des plus remarquables de notre municipalité, débute en 1884. Cette année-là, une partie des agriculteurs de la commune, ceux de Vers et de Maison Neuve, s'associent pour faire construire une fruitière à Maison Neuve, en bordure de l'ancienne voie reliant Viry à Frangy.

Les producteurs de lait de Bellosy étaient eux associés à la fruitière de Germagny, construite dans les années 1850. En 1885, un incendie détruit en partie cette fruitière. Comme il faut la reconstruire, les agriculteurs de Bellosy demandent à ce qu'elle soit bâtie plus près de chez eux. Refus de ceux de Germagny, qui expliquent « qu'il est moins pénible de descendre à plein (depuis Bellosy), que de monter... ».

Devant ce refus, les paysans de Bellosy décident alors de rejoindre la fruitière de Vers, tandis que ceux de Germagny accueillent leurs collègues d'ÉSSERTET et bâtissent une nouvelle fruitière en 1886 à l'angle de la route de Germagny et de l'actuelle RD 1206.

C'est par l'intermédiaire de paysans venus de Fribourg, en Suisse, que les agriculteurs hauts savoyards ont découvert les fruitières au XVIII^e siècle. Le nom vient du mot de patois savoyard « frite » signifiant « fruit » ou « produit ». La fruitière était l'endroit où l'on « fruitait » son lait, c'est-à-dire qu'on le transformait en produits commercialisables : fromages, tomme blanche, beurre.

La fruitière était la propriété commune des paysans d'un secteur qui mettaient locaux et matériel à la

... l'auberge de la Fruitière

disposition d'un fruitier. De nombreux fruitiers travaillant dans la région étaient suisses et venaient principalement des cantons de Fribourg et de Berne.

Le fruitier achetait l'intégralité du lait des sociétaires. Outre la production de beurre ou de fromage, le petit-lait restant après transformation était utilisé pour engraisser des cochons dans une porcherie attenante. Les bêtes étaient ensuite vendues, ce qui procurait un revenu supplémentaire aux sociétaires et au fruitier.

Le XIXe siècle fut l'âge d'or de ces établissements : la Haute-Savoie comptait douze fruitières en 1820 et plus de quatre cents en 1900. Prospères jusque dans les années 1950, les fruitières ont cessé leurs activités les unes après les autres, victimes de normes sanitaires toujours plus exigeantes et de la concurrence des grandes coopératives laitières.

Quant à la fruitière de Vers, elle fut achevée en 1887. A son apogée, en 1903, elle comptait 67 sociétaires.

Quatre-vingt ans plus tard, en 1984, il n'y en avait plus que dix, dont cinq assurant 80 % de la production.

En charge de la fruitière de Vers depuis 1966, Raymond Bouchet et son aide, Roland Tronchet, traitaient dans les années 1980 environ 3700 litres de lait par jour pour produire essentiellement du beurre, des tommes de Sa-



voie et de l'emmental. Lorsqu'elle a définitivement cessé son activité, en 1990, la fruitière de Vers ne comptait plus que sept sociétaires.

Le bâtiment a alors été racheté par la commune qui a réalisé d'importants travaux pour le transformer en 1999 en une belle auberge communale qui a depuis trouvé sa place dans le paysage gastronomique de la région.



Informations communales

Connaissez-vous la cartographie participative?

Une nouvelle carte de Vers en cours d'élaboration suivant le principe d'une cartographie participative

A l'occasion d'un stage de découverte du milieu professionnel effectué à la mairie de Vers, Alexandra Kittel a commencé à collecter des données et à enrichir la carte de notre commune sur Open Street Map (OSM).

OSM est un projet international fondé en 2004 dans le but de créer une carte libre du monde. Chacun peut y contribuer en collectant des données dans le monde entier sur les routes, les bâtiments, les rivières, les forêts... et bien plus encore !

Vous souhaitez vous initier et contribuer à ce projet ? Des membres d'Open Street Map proposent une « carto-partie » le samedi 31 août 2013 à 15 heures à la mairie de Vers

Le but de la session sera de récolter des données géolocalisées pour les ajouter à la base de données du projet OSM : noms de rues, numéros de maisons, commerces, lieux publics, points d'intérêt patrimoniaux...

Pensez à apporter vos ordinateurs portables, appareils photo numériques, smartphones, et/ou GPS si vous en possédez. Des plans et formulaires « papier » seront disponibles pour ceux qui ne possèdent pas de matériel informatique.

Initiation gratuite ouverte à tous, adultes et enfants. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de mairie.

<http://openstreetmap.fr/>



Dans le cadre du jumelage, Alexandra Kittel, une jeune fille venue de Mössingen pour étudier six mois à Saint-Julien-en-Genevois, est accueillie à Vers. Elle nous livre son témoignage sur son séjour dans le Genevois.

Mes séjours en France,

Je pense que c'était une bonne expérience. J'ai appris beaucoup de choses pour ma vie. C'est bien de savoir, que même les petites choses dans la vie, peuvent nous marquer. Par contre c'est bien mieux d'avoir eu la force pour réaliser un rêve ; même si c'est beaucoup plus difficile que ce que l'on pensait.

Je suis très contente de passer les cinq derniers mois en France. J'ai vu toutes les différences par rapport à l'école en Allemagne. J'ai fait la connaissance de beaucoup de personnes, et surtout celle d'une famille merveilleuse. Merci à ceux qui m'ont aidé à réaliser mon rêve. Merci beaucoup !



Extrait de la carte de Vers disponible sur <http://www.openstreetmap.org>, en cours de réalisation.

L'actualité du comité de jumelage

Concert de l'orchestre philharmonique de Mössingen + chorale Pierre de Lune (Requiem de Mozart)

Samedi 27 juillet à 20h.
à l'église de Saint-Julien

Dimanche 28 juillet à 19h.
au séminaire adventiste à Collonges-sous-Salève



Adela
ARCHITECTE

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG
Démarche HQE
1 Avenue Ganfin - 74150 Rumilly
@:adela-architecte@orange.fr
T:04 50 66 79 54 F:04 50 66 90 64
Port:06 08 52 80 04 www.adela-architecte.fr



PERRIN-CONFORT
Construction 06 07 31 71 62

Jean-François DEPOLLIER
jfdpollier@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS
Fax 04 50 43 45 24
perrin-confort-immobilier.com



BALVER S.A.R.L.
CHARPENTE - COUVERTURE

AUVENT - ABRIS DE VOITURE & DE JARDIN

Tél. : 022/300 12 15
Fax : 022/300 12 19

7, route des Jeunes Natel (D. Ladoy) 079 - 699.11.74
1227 LES ACACIAS Natel (A. Givre) 079 - 699.11.84



PERRIN-CONFORT
Immobilier 04 50 95 88 88

Solange PERRIN-CONFORT DEPOLLIER
solange.perrin-confort@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS
Fax 04 50 43 45 24
perrin-confort-immobilier.com



BESSON
TRAVAUX PUBLICS

Réseaux d'eau
et d'assainissement

**Routes
et voirie**



**Equipement
hydraulique**

**Z.A des Illes
b.p 36 - 74270 MARLIOZ
Téléphone 04.50.77.82.78
Télécopie 04.50.77.83.31**



Jacques Gros
paysagiste

- *Espaces Verts* 230 Chemin de Germagny 74160 VERS
- *Clôtures* Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
- *Terrasses* e-mail:jacogros@hotmail.com
- *Renovation, maçonnerie*
- *Piscine*



EURL SB

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie
Energie Renouvelable
Serge BRÛLER
Tél/Fax 04 50 04 32 68
sb74520@orange.fr

ZA des Grands Chavannoux - 74500 VULBENS

Une belle journée pour les aînés

Nos aînés étaient plus de 80 à participer au traditionnel repas dansant organisé le dimanche 5 mai 2013 par la municipalité et le CCAS (centre communal d'action sociale). Comme à l'habitude, cette 35ème édition avait débuté par un apéritif convivial à la salle des fêtes, où notre maire, Raymond Villet, a évoqué l'actualité de la commune. Cette jour-

née festive s'est poursuivie autour d'un excellent déjeuner préparé par les gérants de l'auberge de La Fruitière. Le repas fut agrémenté de subtils tours de passe-passe proposés par Sébastien le Magicien. Dans l'après-midi, les aînés entraient dans la danse en val-sant avec souplesse au rythme des chansons distillées par l'orchestre de Christian Lacote.



Un tracteur nommé «Souvenirs»

A l'initiative d'Hélène Excoffier, la bibliothèque proposait, samedi 8 juin 2013, une balade dans le passé de la commune de Vers. Emmené par le vieux tracteur de Maurice Béguet tirant une remorque, le groupe d'une trentaine de personnes s'est ainsi promené entre l'école, la fruitière, l'église et la chapelle de Notre-Dame des Voyageurs. À chaque étape,

des anciens de la commune (Hubert et Henri, Roland, Christiane et Gabrielle, Christiane) étaient présents pour raconter l'école d'autrefois, la vie de la fruitière, le catéchisme et les nombreuses messes de la paroisse ou l'étonnante histoire de la chapelle. La sortie s'est conclue autour d'un savoureux goûter d'écolier.



Une belle fête villageoise

Dimanche 29 juin 2013, les associations de la commune étaient mobilisées pour une très belle édition de la fête villageoise. Les Vernois venus en nombre ont apprécié les animations proposées par le Comité des fêtes : marché du terroir, concours de pétanque, tournoi de football, château gonflable, etc. Le public a aussi aimé la prestation des Barracoins, une fanfare dont la force

de frappe musicale est réclamée aux quatre coins de la Haute-Savoie ! Le déjeuner sous chapiteau - jambon à la broche et gratin dauphinois - a quant à lui sans doute battu des records de fréquentation.

Prochain rendez-vous : cinéma en plein air sur la place des écoles avec le film « Sur la piste du marsupilami » d'Alain Chabat, le 31 août 2013



FIDELEC 74
ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

SAXOD F.

102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY

04 50 38 96 33
06 09 41 35 03

fidelec@hotmail.fr *Illuminer vos projets est notre métier*

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

André LYARD

63 allée des Morilles 74160 VERS

Fax 04 50 35 25 77
Port 06 08 43 71 14

Tél. 04 50 35 21 78

SERGEN Electroménager
DEBORNE G. - SAXOD J.

Une équipe dynamique à votre service :

*La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous lavez !*

BOSCH

Tél. 04 50 04 47 36
Fax 04 50 04 66 47

102 rue des Grands-Prés
Zone Artisanale
74160 PRESILLY

Antenne
Réception terrestre
& Satellite
TNT - HD
Réseaux câblés

ANTEN'ELEC

Impasse des Bottières
74270 FRANGY

Interphone
Portier vidéo
Contrôle d'accès

**Tél. 06 84 89 66 21
06 84 93 01 98**

AUTO SECURITE

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
ETABLISSEMENT LAFORETTE

Face au Macumba
228, rue du Jura
74160 NEYDENS
Tél. 04.50.35.06.12

Impasse de l'Acquit
74520 VALLEIRY
Tél. 04.50.04.86.75

Storesclerc **Stores** *Devis gratuit*
Père et fils *extérieurs et intérieurs*
Clerc Emmanuel *Volet roulant*
motorisation - automatisation

2 bis rue de l'égalité . 74960 MEYTHET

Tél. +33 6 83 23 39 77 . +33 4 50 27 12 59
Fax +33 4 50 27 37 46 . e-mail : clerc7@wanadoo.fr

www.storesclerc.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

SCEA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation



175, route de Viry - 74160 VERS

Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01
Fax : 04 50 35 24 94

GARAGE JACQUET

*Bernard et Sophie
à votre service !* **Mécanique - Electricité Auto**

Votre agent Renault à Viry depuis 30 ans



« L'Eluisset » 267 route de Fagotin 74580 VIRY - Tél. 04 50 04 75 88

Le mot du directeur

Encore une année scolaire qui est passée bien vite... et après tout le travail effectué, tout le monde va être content de goûter à un repos salvateur !

Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe pédagogique pour son travail et son investissement. La nouvelle structure a engendré de nouveaux fonctionnements (répartition des classes sur différents sites, nouveaux niveaux de classe, nuisances liées aux travaux inachevés...) et tout le monde a fait de son mieux pour que les élèves soient le moins perturbés possibles et concentrés sur leurs apprentissages.

Comme chaque année, le mouvement des personnels a rendu son verdict : Céline Dufour, Vanessa Dunand et moi-même restons à Vers; Mélanie Penquer a été nommée à Gaillard ; Clotilde Marsault et Maud Soulbieu sont, pour l'instant, sans affectation. Une nouvelle collègue, Virginie Coulon, nommée à titre définitif, rejoindra l'équipe à la rentrée. Les compléments de temps partiels seront connus dans la première quinzaine de juillet..... Je souhaite à Mélanie, Clotilde et Maud plein de réussite dans leur vie professionnelle et personnelle !

Cette année a été marquée par de nombreux projets qui ont permis aux élèves d'enrichir leurs apprentissages et de s'ouvrir au monde de manière différenciée selon les niveaux : danse, cinéma, éducation artistique, visite de musée, découverte de contes, rencontres inter-classes... Le nouvel intitulé du cadre institutionnel (ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire) est « le socle commun de compétences, de connaissances et de culture ». Nous sommes dans cette dynamique et nous allons poursuivre dans ce sens !

Les onze élèves de CM2 qui quittent l'école primaire cette année sont bien préparés à cette nouvelle étape : je leur souhaite à tous une excellente poursuite de scolarité et un plein épanouissement !

Dans le cadre de la « refondation de l'école », de gros changements sont à venir, notamment en ce qui concerne l'aménagement des rythmes scolaires. La mairie a demandé un report de la mise en application de cette réforme. D'ores et déjà, un comité de pilotage composé d'élus, de parents, de personnel communal et d'enseignants s'est mis au travail afin de réfléchir à l'organisation qui sera décidée et mise en œuvre en septembre 2014. Vaste chantier. La commande ministérielle est d'alléger la journée des élèves en répartissant les temps d'apprentissage sur 9 demi-journées (travail les lundi-mardi-mercredi-matin-jeudi-vendredi) au lieu de 8 à présent. L'objectif général est de mettre les élèves et les enseignants dans de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage. Le temps dégagé sera occupé par

des « activités périscolaires » organisées par la municipalité. Tout ceci est à construire en partenariat et dans l'intérêt des élèves. Vous serez informés de l'avancée de la réflexion par le biais des différents bulletins et compte-rendus déposés sur le site de l'école :

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/rpi-du-vuache/>

Je suis convaincu du bien fondé de cette réforme ambitieuse qui s'attaque à tout le système éducatif : reconstruire la formation des enseignants, rénover l'enseignement dans le 1er degré, faire entrer l'école dans l'ère numérique, réduire le décrochage scolaire et développer l'éducation artistique et culturelle. Évidemment, tout ne se fera pas en une année mais l'horizon est fixé et on va progressivement tendre à atteindre ces objectifs.

Je terminerai en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'école : les enseignants, le personnel communal, M. le Maire et ses conseillers, les bénévoles de la bibliothèque municipale, l'association des parents d'élèves et je souhaite que cette coopération continue, voire s'étoffe, l'année prochaine.

En attendant le 3 septembre passez de bonnes vacances ensoleillées !

Éric Dubarry



Et voilà, l'année scolaire touche à sa fin ! Mais....pas question de flancher ! On compte sur notre bonne humeur et notre dynamisme en ce mois de juin !

La semaine dernière nous sommes allés à l'école de Chênex pour une rencontre sportive. Course de vitesse, saut en longueur, saut de haies, échasses, lancer de balles et de palets... toutes ces épreuves n'ont plus de secret pour nous.

Malgré la chaleur de ce jeudi, on a été très courageux ! Et certains élèves ont fait exploser les scores !

Le lendemain, nous avons repris le bus tous ensemble, direction le cinéma Rouge et Noir pour suivre les aventures du petit corbeau Chaussette et ses amis. Une grande première pour certains ! Et... les bêtises de ce petit coquin nous ont bien faire rire !

Maintenant, on s'entraîne pour le spectacle de fin d'année ! Puisque... nous avons deux représentations à assurer : sur la scène du centre ECLA avec les autres écoles du RPGV et bien sûr à l'école, avec les parents pour terminer en beauté.
Bonnes vacances à tous.

La classe de PS/MS



Page de gauche et ci-contre : carte et affiche murales utilisées dans les écoles primaires il y a une cinquantaine d'années.



Les écoles GS - CP

Nous arrivons vers la fin de l'année scolaire. Depuis le dernier bulletin, les élèves ont fait un cycle piscine. Grâce à des ateliers adaptés, les élèves ont bien évolué et pris confiance en eux dans l'eau. Ils deviennent de vrais petits poissons et prennent de l'assurance à chaque séance. Ils ont hâte de se jeter dans le grand bain tout seul ! Tout cela est bien sûr possible dans la mesure où les parents de notre classe et celle des CE1/CE2 se libèrent tous les jeudis matins. Je les en remercie sincèrement et chaleureusement.

En classe, nous avons poursuivi nos expériences et observations sur les plantes. En effet, nous sommes interrogés sur les besoins d'une graine pour pousser. Plusieurs affirmations nous ont conduit à faire des expériences : Une plante a besoin d'eau, de soleil, de terre et d'air pour pousser. Tout le monde n'étant pas d'accord, ni une ni deux, nous avons établi notre protocole d'observation avec nos graines de lentilles :

- un pot avec de la terre, du soleil, de l'air mais pas d'eau.
- un pot avec de la terre, du soleil, de l'eau et de l'air
- un pot avec de la terre, pas de soleil, de l'air et de l'eau
- un pot avec du coton, de l'eau, de l'air et du soleil

Les résultats ont surpris les élèves pensant vraiment qu'une plante ne pouvait pas pousser dans le coton,

ni sans soleil. Leur étonnement fut aussi porté sur le fait que les plantes, à l'abri de la lumière, poussaient « blanches » alors que celles au soleil étaient vertes. D'où la conclusion que le soleil apporte la couleur verte à notre plante. De plus, les plantes penchaient vers les fenêtres et non dans une autre direction. Ainsi, nous avons conclu que les plantes cherchent la lumière... Ça les a bien fait rire de se dire que les plantes cherchaient à sortir par la fenêtre !

Ce fut un travail riche en argumentations et observations quotidiennes. A savoir que la graine de lentille a une réserve contrairement à d'autres graines... Avec les CP, nous avons travaillé sur la chaîne alimentaire et les différents termes de : carnivores, omnivores et herbivores. Nous avons construit notre chaîne alimentaire sur les animaux de la forêt. Le dernier maillon est toujours un végétal d'où notre travail suivant sur les plantes.

Pour ce qui est de la partie Art dans notre programme, nous avons travaillé sur **Van Gogh** et observé quelques uns de ses célèbres tableaux : *Les tournesols*, *la chambre jaune*, *Autoportrait*, *L'oreille coupée* et *La nuit étoilée*. Cette dernière œuvre montre que l'artiste utilisait et appréciait le mouvement par des spirales. Nous avons donc travaillé autour de la spirale pour faire notre tableau, qui a été offert à la fête des pères.

Les mamans n'étaient pas en reste car précédemment les élèves de la classe avaient peint un magnifique tableau sur le thème du printemps que nous avons intitulé : « Branche de pruniers en fleurs » fait à l'encre soufflée et au coton tige. D'ici quelques années, nous entendrons sûrement parler de certains de mes élèves comme de grands artistes !!!!

Cette fin d'année est riche en sorties scolaires. En effet nous avons continué dans notre dispositif « école et cinéma » avec une dernière sortie à Cran Gevrier, à la Turbine pour le festival du film d'animation, prévue le 27 juin 2013. Les élèves assisteront à plusieurs petits films de 6 à 8 min chacun.

Nous nous rendront le 21 juin au centre ECLA afin de partager avec les autres classes du RPDV nos chants et danses. Un partage qui nous servira aussi de grande répétition générale pour le spectacle de fin d'année à l'école le 28 juin dès 18h30.

Les élèves de GS/CP danseront sur la célèbre chanson « I'm singin' in the rain » avec des parapluies (en espérant que nous n'ayons pas besoin de les utiliser pour autre chose que la danse !)

Enfin, le lundi 24 juin aura lieu la grande marche de l'école où petits et grands se retrouveront pour un grand pique-nique bien mérité après une longue marche, qui nous l'espérons se fera avec le soleil.



Les écoles GS - CP

Pour finir, le petit mot de la maîtresse : je remercie énormément mes collègues pour cette année partagée avec eux, pour leur accueil, générosité et tant d'autres choses...

Je remercie aussi les parents pour

leur disponibilité dans nos sorties scolaires, pour leur attention et leur présence tout au long de cette année. Je vous souhaite à tous une bonne continuation et à mes élèves une très bonne rentrée en CP et CE1. Vous avez fait un

travail formidable cette année vous êtes prêts pour l'année qui arrive !

Mélanie Penquer

Les écoles CE1 - CE2 -

Algéco News ! Tout ce que vous voulez savoir sur la classe de CE1-CE2... sans oser le demander

Nous avons encore beaucoup avancé pendant ce deuxième semestre, et notamment travaillé en petits groupes sur la production d'écrit et le titre d'un article. Les élèves ont choisi librement des sujets qu'ils avaient envie de partager avec vous, puis ils ont listé des idées tous ensemble, et enfin rédigé leur article par groupes. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'explosion des émotions en folie

Dans le livre *Au cœur des Émotions*, nous avons rencontré des personnages nommés : Hannah, Elsa la copine d'Hannah, Amy la mygale d'Hannah, Tom, Michael, Talia et le robot Ben. Ils rencontrent la Professeur Lunatique avec ses bottes magiques et son petit copain Hughes-Albert. Elle leur explique les émotions. Ils vont tous ensemble au match de foot car Michael a tellement envie d'aller le voir et ils retrouvent la joie chez les supporters d'une équipe et tristesse, surprise, colère chez les autres.

Nous avons appris les 6 émotions de base : la joie, la tristesse, la peur, la colère, la honte et la fierté. On reconnaît les émotions : par exemple quand on est en colère le visage est rouge, on montre les dents, on fronce les sourcils et les yeux et notre nez se relève un peu. En écrivant cet article nous avons ressenti de la joie !

Elsa, Loula, Ethan, Louise

Deux cadeaux fantastiques !

Pour la Fête des Mères, le 26 mai, on

a taillé une pierre avec une lime à ongles et on l'a mise sur une ficelle. Ça a fait un très beau collier. Pour la Fête des Pères, le 16 juin, on a dessiné au crayon de couleurs sur un rectangle de plastique, qu'on a fait cuire et ça s'est transformé en porte-clés. On leur a offert avec beaucoup de cœur. Ils ont adoré nos cadeaux.

Sidonie, Enzo, Lucas, Louna.

Génial, l'anglais, non ?

Au début de l'année, on a choisi chacun un prénom anglais. Tout ça que nous avons appris : les aliments, les animaux, les nombres, les émotions, le jeu de 7 familles. La maîtresse nous a lu des livres sur Spot le chien et une bande dessinée en anglais, et on a joué avec une marionnette qui s'appelle Simon au jeu « Simon says ». On a aussi parlé des couleurs, appris des chansons (*Row the boat* et *Jingle Bells* avec Alison). Nous avons écrit une lettre

à Santa Claus. Maintenant on sait plein de choses en anglais. Bye-Bye !

Elisa (Anna), Julie (Jessica), Orlan (William)

Le fabuleux monde du hand-ball

Le hand-ball est un sport qu'on pratique tous les lundis après-midi. Il se joue avec les mains, et des baskets aux pieds. On s'amuse bien et on apprend tous ensemble. Le match commence par un entre-deux. On doit marquer le plus de buts possible dans des petites cages. Les équipes doivent être mixtes et équitables, le ballon doit être petit et rebondissant. . Nous apprenons à jouer à l'Agorespace, mais bon, il y a quelques bobos...

Il faut respecter les règles et les autres, ne pas jouer solo, faire des passes et à la fin du match on se serre la main. Nous jouons à 7 contre 7 : un goal, 6 joueurs sur le champ et un remplaçant, des attaquants et des défenseurs.

Anaïs, Alessio, Basile, Mélinda, Noémie.



Les écoles CM1 - CM2

Une année scolaire des CM placée sous le signe de la culture.

Cette année, le travail dans la classe des CM a accordé une place importante à la culture. Tout au long de l'année, les élèves ont eu le privilège de participer à des activités dont l'objectif principal était de leur ouvrir les yeux et l'esprit sur le monde qui les entoure.

Qu'elle soit humaniste ou scientifique, la culture interpelle et suscite l'échange. Au-delà de la connaissance qu'elle apporte, elle propose aux élèves d'être actifs et engagés dans leurs apprentissages. La construction de leur citoyenneté future passe également par la construction d'un état d'esprit enclin à oeuvrer.

Tout d'abord, nous avons poursuivi l'élaboration du journal le « Vuache Infos », commun à tous les élèves du cycle 3 des écoles du RPGV (Chênex, Chevrier, Dingy, Vulbens et Vers). Cependant, cette année, nous avons souhaité lui donner une connotation plus scientifique. Ainsi, les articles qui ont été rédigés par les classes abordaient tous un thème relatif à la science. Sa rédaction a fait suite à une grande journée organisée par les enseignants au Centre Ecla à Vulbens ; journée pendant laquelle les enfants ont construit, mis en place et dirigé des ateliers scientifiques faisant suite à une notion abordée en classe. La réussite de cette journée nous a donné envie de réitérer cet événement l'année prochaine !

Nous avons également poursuivi notre découverte culturelle par le biais de la mythologie. Une visite au musée d'Art et d'histoire à Genève a permis aux élèves de découvrir l'art et ses diverses représentations. Avec le soutien des parents-accompagnateurs, les élèves ont parcouru le musée à la recherche des peintures, sculptures, vestiges archéologiques et tapisseries ayant trait aux légendes grecques à travers les siècles. Cette visite a précédé un rallye-lecture sur le même thème qui a fait l'unanimité en classe.

Enfin, nous avons eu la chance incroyable de participer au projet « Danse à l'école ». Après avoir assisté, à Château Rouge, à un « Casse-Noisette » revisité par la compagnie Malka, les élèves ont eu l'opportunité d'être accompagnés, tout au long de l'année, par le chorégraphe et une danseuse professionnelle afin de produire, à leur tour, une interprétation de ce ballet. Ce projet, financé par la DRAC et par l'APE de Vers a donné lieu, le 28 mai dernier, à une représentation sur la grande scène de Château Rouge.

Gageons que cette année scolaire reste gravée dans la mémoire des élèves et qu'elle ait permis à chacun de trouver quelques bonheurs dans le plaisir d'apprendre et de découvrir.

CD



Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elève des écoles de Vers est heureuse d'avoir, une nouvelle fois, accompli son but: assurer une dynamique entre les besoins des enfants, l'engagement des parents et du corps enseignant.

Le rôle de l'APE est de trouver des fonds pour organiser la mise en place de différentes activités (théâtre, danse, cinéma, musée...) au long de l'année, afin que nos enfants s'épanouissent dans un environnement dynamique !

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce développement cette année !

Nos besoins seront encore plus importants l'année prochaine : le nombre d'élèves augmentant, la participation de chacun sera d'autant plus nécessaire pour permettre à l'APE de continuer son action dans la recherche de fonds, afin de proposer des activités stimulantes à nos enfants ! Nous serons heureux de vous retrouver ou rencontrer, à la rentrée prochaine.

Au nom de l'ensemble du bureau de l'APE, merci pour votre participation et nous vous souhaitons un très bel été.

La présidente,

Anne- Karen Schütterlé-Verne

MRCV

Un petit mot en ce milieu d'année 2013.

Comme l'année passée, une météo capricieuse ne nous facilite pas la tâche. Mais nous avons néanmoins pu organiser une belle course.

Les pilotes du club sont toujours aussi présents et nous avons le plaisir de retrouver régulièrement beaucoup d'habitues autour de notre piste de Bellossy.

Notre manifestation principale, la « RCX Cup » se déroulera cette année les 17 et 18 Août 2013. Le programme ne change pas, avec le traditionnel repas sous chapiteau du samedi soir, agrémenté par une petite course en nocturne sur une piste illuminée de mille feux ! Venez nombreux à cette soirée très conviviale !

Le club a ouvert cette saison une section hélicoptère, qui connaît un joli succès. A ce jour, nous comptons autant de pilotes de voitures que d'hélico. Une bonne surprise !

A bientôt, nombreux sur le terrain et bon été à tous !

Renseignements :

<http://www.mrcv74.tk/>



Amicale des Donneurs de Sang

Malgré un hiver et un printemps moroses, nous arrivons en juillet qui, espérons-le, nous amènera enfin l'été. L'assemblée générale de mars s'est déroulée en présence d'une trentaine d'amicalistes. Pas de changement au bureau, pour une année encore vous



verrez les mêmes têtes à la tête de l'association ! Nous sommes une cinquantaine d'amicalistes et, nous accueillons avec joie, Céline et Damien, deux nouveaux membres. Nous présentons aussi nos félicitations à Didier, notre trésorier, et à Léa son épouse, pour l'arrivée du petit Elouan dans leur foyer.

Le prochain don du sang aura lieu le vendredi 27 septembre 2013 de 18h à 20h à la salle communale de Maison Neuve.

Nous remercions tous ceux qui viendront et aux futurs nouveaux donneurs. N'oubliez pas qu'un simple don du sang peut sauver une vie ! L'amicale a quelques projets qui, pour l'instant, sont encore à développer.

Nous vous souhaitons à tous, vacanciers et travailleurs, un bel été ensoleillé !

Shotokan Karaté de Vers

La saison 2012-2013 se termine sur un bilan très positif, avec toujours un nombre important d'adhérents et une reconnaissance de cet art martial qui est bénéfique dans plusieurs domaines : sport, bien-être, self-control, maîtrise des énergies, autodéfense. Plus que jamais, le SKV se veut fidèle à une pratique du karaté traditionnel, inspiré par le vénérable Maître Funakoshi.

Depuis des années, le Shotokan Karaté de Vers propose des rencontres entre clubs de toutes disciplines (Aïkido, Judo, Sakura, Goshindo, Wado, etc.) à l'occasion de stages à l'ambiance familiale qui sont

riches en échanges techniques. Cette saison, le SKV s'est aussi déplacé au Goshindo club de Frangy pour un stage très intéressant qui a rassemblé une soixantaine d'adhérents, le tout suivi d'un repas très convivial à l'auberge de Clermont.

Nous allons poursuivre cette politique pour la saison 2013/2014, avec au programme une dizaine de stages qui auront lieu à Maison Neuve, mais aussi dans les dojos de clubs partenaires.

Plus globalement, notre club créé en 1998 peut être fier d'avoir formé dix ceintures noires 1er dan et une ceinture noire 2ème dan. Le niveau d'ensemble du

SKV est bon, grâce au travail et à la régularité de nos licenciés. L'un des objectifs pour la prochaine saison, qui débutera le 3 septembre 2013, sera notamment de voir de nouveaux licenciés obtenir leur ceinture noire. Nous avons aussi l'espoir d'obtenir une deuxième ceinture noire 2ème dan pour l'un de nos compétiteurs qui se présentera l'an prochain devant un jury de FEKAMT (Fédération Européenne de Karaté do et Arts Martiaux Traditionnels).

Bonnes vacances à tous !



Infos : www.shotoknankaratedovers.fr

Comme chaque été depuis 9 ans, la sélection des livres Lettres frontière est prête à être savourée. De juillet à octobre, nous vous invitons à découvrir dix auteurs issus de Rhône-Alpes et de Suisse romande.

10 livres forts, passionnants, émouvants, et qui, comme toujours, ne laissent pas indifférents.

Fin octobre, votez pour vos deux livres « coup de cœur ».

Rhône-Alpes

Bucher André, *Fée d'hiver*

Dufresne-Lamy Julien, *Dans ma tête je m'appelle Alice*

Mingarelli Hubert, *Un repas en hiver*

Pavloff Franck, *L'Homme à carrure d'ours*

Perol Jean, *Libre livre*

Suisse romande

Bouvier Thomas, *Le Livre du visage aimé*

Chaix Nathalie, *Grand nu orange*

Dicker Joël, *La Vérité sur l'affaire Harry Quebert*

Haas Jean-François, *Le Chemin sauvage*

Mützenbergs Denise, *Pour Gabriel*

Le programme complet des animations Lettres frontière est disponible à la bibliothèque.

Nous vous proposons également la sélection « A vos livres, 2013 ! », 5 livres choisis par des lecteurs et des bibliothécaires du réseau « Lire du Salève au Vuache » :

- « *Appâts vivants* » de Fabio Genovesi
- « *Carte de fidélité* » de Sylvain Rossignol
- « *L'espoir, cette tragédie* » de Shalom Auslander
- « *Vous ne connaîtrez ni le jour ni l'heure* » de Pierre Béguin
- « *Wilderness* » de Lance Weller

Grâce à la subvention communale nous venons d'acheter de nombreux romans adulte, vous les trouverez sur le tourniquet « Nouveautés ». Cet automne nous poursuivrons les acquisitions : albums, bandes dessinées, documentaires, romans enfants

Notre demande de subvention auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie, pour le développement du fonds « roman policier », a été acceptée.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat lors de votre prochaine visite, ou par e-mail.

Après plus de 20 ans de bénévolat, Mireille Chauvet et Muriel Parcollet quittent l'équipe pour voguer sous d'autres cieux. Leur dynamisme et la qualité de leur engagement ont permis de créer une bibliothèque vivante, entreprenante. Nous continuerons, avec énergie et plaisir, à diriger, quotidiennement, ce beau lieu de lecture publique, ouvert à tous.

Un immense merci à toutes les deux et bon vent.

Nous vous souhaitons un très bel été, moment privilégié pour la lecture.



Plus de 20 ans de bénévolat, un grand merci à Mireille Chauvet et à Muriel Parcollet (à droite sur la photo)

FC Vuache

Nous approchons de la fin de la saison 2012-2013, ce n'est pas encore tout à fait l'heure du bilan, mais celle de réfléchir à la prochaine saison, car nous arrivons à un tournant important qui va nous permettre de bien préparer l'avenir.

Tout d'abord avec le projet d'aménagement des vestiaires qui prend jour. En effet les élus de nos six communes partenaires, Chaumont, Contamine-Sarzin, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny et Vers, ont décidé de mettre en œuvre ce dossier.

Un projet réfléchi afin qu'il soit fonctionnel et, bien sûr, le moins onéreux possible.



Je voudrai ici les remercier de leur engagement et de leur volonté à faire avancer ce projet qui nous tient à cœur, mais surtout qui était devenu indispensable, tant les vestiaires actuels sont devenus vétustes, pour ne pas dire plus. Les joueurs et les parents de nos jeunes savent ce que je veux dire, ce n'est pas du luxe !

Espérons que pour ce projet intercommunal, nos deux conseillers généraux montreront la même détermination que nos élus locaux, pour soutenir un club qui compte plus de 200

joueurs, dont beaucoup de jeunes, et qui joue la solidarité en mettant régulièrement à la disposition des clubs voisins ses installations.

Le dimanche 12 mai, devant un nombreux public, notre équipe senior 1 a remporté de haute lutte le match leur permettant l'accession en série supérieur. Bravo à tous les acteurs, joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, pour cette belle réussite qui récompense le travail de tout un club.

Nous continuons notre travail avec les jeunes, tant au niveau du FC Vuache qu'avec le Groupement G3V, pour animer, former et permettre à tous de pratiquer le football, toujours pour le plaisir du jeu et non de l'enjeu !

Nous avons eu la chance samedi 13 avril d'emmener nos jeunes au match ETG - RENNES,

Les U11 ont fait l'accompagnement des joueurs à l'entrée sur le terrain, que du bonheur pour tous, parents, enfants et accompagnateurs.

Pour bien travailler nous avons besoin de bonnes volontés.

Le comité fait appel à toutes personnes intéressées de près ou de loin par le football, le bénévolat pour une association, l'envie d'accompagner son enfant dans la pratique de son sport...

Nous recrutons ...

Parents, amis, proches ou non du club, nouveaux arrivants dans nos communes,

renseignez-vous auprès des éducateurs ou des membres du comité... ou en appelant le

06 88 23 94 31 ou le 06 24 26 87 33

Accompagner une équipe, donner de son temps pour entraîner, intégrer le comité... Votre soutien et votre aide seront les bienvenus !

SCP DUPONT Bernard
Géomètre Expert



Bornages - Topographie - Urbanisme - Implantation
Etudes de lotissement - Nivellement - Copropriété
Expertises - Division en volumes - Cartographie couleur
SIG - Etudes voirie réseaux - Diagnostics immobiliers

Espace Saint Julien

16, rue des vieux moulins - 74160 Saint Julien en Genevois
Tél. 04 50 49 02 04 / Fax : 04 50 35 06 61 - Email : scp@scpdupont.com

Garage RICHARDET
Agent Citroën



7 bis ancienne Route d'Annecy
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS
Tél. 04 50 49 28 31
Fax 04 50 49 36 56

gge.richardet@orange.fr

TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts
Déneigement



TREMBLET Sébastien
74160 VERS
09.53.99.39.60
ou 06.23.17.27.30



ELECTRICITE GENERALE

Chauffage - Climatisation - Ventilation
Antenne T.V. - Eclairage public
Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - 74520 VULBENS
Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33
grandchamp.elec@wanadoo.fr



Pédaal'
Douce

Louer un vélo partout en Rhône-Alpes

Tous nos partenaires et tarifs sur

www.pedaalodouce.com

à partir de 8 €
la demi-journée



info@pedaledouce.com (réservation) tél : 04.50.35.48.24

Canton, petite enfance

Parents : quels modes de garde...

Le Relais d'Assistants Maternels vous épaula dans vos démarches

Ce service, mis en place par la Communauté de Communes du Genevois, a pour objectif d'améliorer le contexte d'accueil du jeune enfant, sur son territoire.

Il propose aux parents et aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leurs statuts, tout en favorisant de bonnes relations, gage d'un accueil de qualité pour l'enfant.

Pour les parents, le RAM renseigne sur l'ensemble des modes de garde existants sur le canton. Il facilite la mise en relation de l'offre et de la demande lors de la remise des listes d'assistants maternels. Il informe également sur les démarches administratives (aides de la CAF, contrats, tarifications) et sur les droits et devoirs liés au statut d'employeur.

Pour les assistants maternels, le RAM propose une écoute, un échange, et un soutien dans leurs pratiques professionnelles. Il offre la possibilité de rencontrer d'autres assistants maternels au cours d'animations avec les enfants, de réunions d'information et de soirées-débats (alimentation, sommeil, déclaration d'impôts, convention collective...).

Enfin, il propose une information actualisée sur leurs statuts.

Pour les personnes non agréées et intéressées par la profession, le RAM renseigne sur les démarches concernant l'agrément et les différents avantages que vous ignorez peut-être...

Le relais est à l'écoute et apporte le soutien nécessaire à l'exercice de ce métier.

Pour les salariés de la garde à domicile, le RAM informe actuellement sur la convention collective et les tarifs.

Le RAM vous attend ...

Responsable relais : Cécile LEGRAND

Pour nous joindre :

Courriel : relais@cc-genevois.fr Tél. 04 50 95 91 40
Permanence téléphonique tous les jours de 9h. à 10h30
Pour plus d'informations, consulter notre page internet :
www.cc-genevois.fr (Vie pratique-Petite enfance)

Pour nous rencontrer:

Permanence d'accueil sur rendez-vous,
dans différentes communes

Les Multi-Accueils «La Tribu des P'tits Malins » à Valleiry et «Les P'tits Pious » de Viry vous accueillent.

Ces structures mises en place par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) concernent neuf communes au total :

trois dépendantes de Viry (Viry, Feigères et Présilly) et six dépendantes de Valleiry (Valleiry, Vers, Chênex, Savigny, Jonzier, Chevrier).

Seul votre lieu d'habitation détermine la commune à laquelle vous êtes rattachés.

Pour vous parents, ce service vous propose un mode d'accueil en fonction de vos besoins (temps complet ou non) du lundi au vendredi, pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Pour les enfants, ces multi-accueils leurs permettent de se sociabiliser avec d'autres enfants de leurs âges, s'éveiller et se construire à travers des moments clés : activités, repas, sommeil...

Les dossiers de préinscription sont à retirer dans le multi-accueil dont vous dépendez. Les commissions d'attribution de places ont lieu courant Mars.

Pour nous joindre :

Accueil et permanence téléphonique
tous les jours de 9h. à 17h.

Présidence : Mme Raclet

Valleiry :

Tél. 04 50 92 34 18
Courriel : multiaccueilvalleiry@yahoo.fr
Internet : www.valleiry.fr
(rubrique Valleiry-centre multi-accueil)

Viry :

Tél. 04 50 04 76 84
Courriel : lesptitspious@orange.fr
Internet : www.viry74.fr
(rubrique Vie sociale-Petite enfance)

Canton, petite enfance

... pour vos jeunes enfants

«La Tite' Col », MJC du Vuache: un premier pas vers l'école pour les enfants de 2-3 ans.

Deux animatrices diplômées accueillent, chaque matin (hors vacances scolaires), 10 enfants âgés de 2 à 3 ans de 8h45 à 11h15 sur Valleiry.

C'est un moment de plaisir pour jouer, chanter, peindre ou encore bricoler avec d'autres enfants. L'objectif premier est de préparer l'enfant à la scolarisation, qui a normalement lieu l'année suivante.

Choix d'une ou deux séances par semaine- 32 semaines à l'année.

Pour plus d'informations :

MJC du Vuache - 74520 Vulbens

Tél. 04 50 04 30 45

Courriel : info@mjcvuache.com

ou fabienne@mjcvuache.com

Internet : www.mjcvuache.com

Une question, une inquiétude concernant votre enfant né ou à naître ?

Vous pouvez prendre contact avec les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé du Conseil Général de la Haute-Savoie :

Pôle Médico-Social de Saint Julien-en-Genevois

6 route d'Annemasse

74160 Saint-Julien-en-Genevois

Tél. 04.50.49.49.50

Circonscription d'Actions Médico-sociales du Genevois français

2 bis rue Léon Bourgeois

74100 Ville la Grand

Tél. 04 50 37 53 26



Vers en technicolor, le voyage d'un extraterrestre...

«Je suis né de l'imagination de supers génies, de la fusion de nombreux matériaux et de la multiplication de plusieurs procédés. Je prends des formes aussi élancées que trapues, je passe par toutes les couleurs de l'arc en ciel et même transparent, je peux me rendre invisible.

Au début de ma création, j'étais exceptionnel et honoré. Vénéré comme un Dieu, je trônais sur une belle étagère, une vraie œuvre d'art. A présent, « passe partout », je me banalise, et me retrouve rapidement dans une poubelle. Au mieux, je serai recyclé, au pire un long voyage va commencer vers ma Terre Promise.

Me voilà donc, abandonné lâchement sur la Terre des Hommes. Les torrents et les rivières me transportent de cascades en rochers jusque dans les grands fleuves qui eux, de courants en marais finissent par accoucher de moi

et sans regret, m'expulsent douloureusement, de leur vase, dans les grandes mers. Là, encore balloté de vagues en bancs de sable, je côtoie les îles paradisiaques et les peuplades marines.

Puis, de nouveau délaissé je croupi dans les fonds marins où veillent les ténèbres et où personne ne survit, à part moi. Alors, comme par magie, je réussis à m'extirper, remonte à la surface et de vagues en plages un long et terrible périple recommence. Jusqu'à l'aube d'une merveilleuse journée quand j'aperçois soudain, au loin, les contours de ma Terre. Dans la brume qui s'étire et qui laisse passer les rayons du soleil qui éclairent de mille feux, comme des phares, ses collines, je la recon-

nais. C'est elle, je lui ressemble tant que je ne peux me tromper. Je me laisse porter par les vagues qui m'amènent vers elle. Enfin, j'atteins la côte multicolore. Je vais me rendre de nouveau utile et porter « ma pierre », à la construction, toujours plus grandiose de ma banquise. J'y brillerai encore un certain temps, de toute ma splendeur surnaturelle puis de nouveau, je serai englouti et rejoindrai les dessous de cet iceberg géant.

Mais avant, patriote jusqu'au fond de mon âme, je participerai à l'élaboration de mon continent, le « 8e » CONTINENT ! Je le défen-

drai de toutes mes forces. Comme la Terre sacrée de la fée Viviane, la notre, non plus, n'est pas visible pour les chevaliers du ciel car très brillante elle se confond avec la surface de l'océan. Mais ce n'est pas un mirage, elle existe vraiment.

A l'origine, tous les débris qui s'accumulaient ici, se biodégradaient, un peu à la manière d'une station d'épuration. Maintenant, nos débris indestructibles s'accumulent et deviennent un véritable continent, formé de 32 000 à 1 million de déchets/ km², avec une masse moyenne de 5,1 kg/Km², de 30 m de profondeur (soit un immeuble

de 12 étages) et entre 700 000 et 2 000 000 km² (soit 1 à 3 fois la France), selon les sources. Tous nos matériaux plastiques y sont photo-dégradés. Les particules de plus en plus petites et extrêmement polluantes sont ingérées par tous les animaux de

la région (mammifères, oiseaux, poissons ...) qui faute de nous digérer, meurent par milliers, chaque année.

Voilà, notre fin n'est donc pas encore annoncée. Les êtres ignobles et abandonnés que les apprentis sorciers de Merlin ont engendrés, ne sont pas prêts de s'éteindre. Notre alchimie d'origine, mêlée à celle de la planète (eau, sel, soleil...) est très puissante et d'une éternelle longévité. C'est ainsi que nous nous retrouverons un jour, sûrement, dans les chaudrons où mijoteront la soupe des descendants de nos géniteurs, pour en faire qui sait, peut être, des mutants !

(source - internet - WIKIPEDIA)



drai de toutes mes forces. Peuples des mers et des airs gare à vos entraillures.

Perdu dans le Pacifique Nord, dans une zone enfin paisible, notre Pays des Merveilles mijote une «soupe de plastique, au vortex d'ordures», indigeste bien sûr, dont la masse, de ses particules, est 6 fois supérieure au zooplancton du coin. Normal, puisque 10 %, des 100 millions de tonnes, produits par an, d'extra-terrestres chimiques, comme moi, rejetés, se retrouvent piégés en ce même lieu, grâce à une rotation magique des océans. Ces débris plastiques deviennent de véritables éponges qui fixent les polluants très toxiques, concentrés en ce lieu et qui seront, plusieurs millions de fois, supérieurs

NASS'COIFFURE

Salon de coiffure Mixte

AVEC & SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 04 50 94 37 05

9, route de la fruitière - 74160 VERS

CHENEX MOTOCULTURE

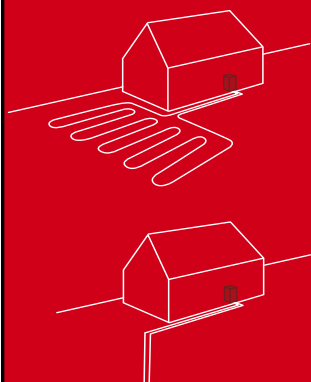
Frédéric Deffayet

VENTE • RÉPARATION
MATÉRIEL ESPACES VERTS
SAV DÉPANNAGE GARANTI

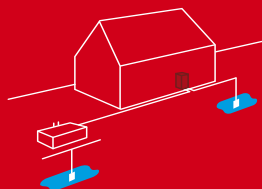


Route de Valleiry - 74520 CHENEX
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56
chenexmotoculture@gmail.com

GÉOTHERMIE



AQUATHERMIE



AÉROTHERMIE



GÉOTHERMIE • AQUATHERMIE • AÉROTHERMIE

en France, on n'a pas de pétrole...
mais des pompes à chaleur de qualité.

économies et confort garantis !



- Sur plancher chauffant ou radiateurs existants
- Bureau d'études thermiques intégré
- Fabrication Lorraine
- Maîtrise du capteur géothermique vertical
- Devis gratuit et sans engagement

FABRICANT et INSTALLATEUR
depuis 12 ans, 3250 clients



Vivréco
systems

EXCELLENCE
EN ENERGIE
ET CONFORT DURABLE



Vivréco
14, rue du bois Menu
88700 XAFFEVILLERS
Tél. : 03 29 38 64 66 www.vivreco.fr

BARTHASSAT Gary Paysagiste

Entretien d'espaces verts
Maçonnerie paysagère
Elagage, Abattage

302 chemin du puits
74 580 VIRY

06 27 91 29 40

barthassatgary@gmail.com

ESPACE CYCLES

74160 - ST JULIEN 04 50 49 26 07



www.espace-cycles.fr
réparations toutes marques - montage à la carte - accessoires, équipements, pièces détachées

Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache

Participez à l'enquête sur trois oiseaux rares

Dans le cadre du contrat corridors biologiques « Champagne-Genevois », les partenaires de ce projet (Genève, Communauté de communes du Genevois, Syndicats du Salève et du Vuache, LPO74, Apollon 74, Groupe ornithologique du bassin Genevois), lancent une enquête auprès des habitants du bassin genevois concernant trois espèces devenues rares : la Huppe Fasciée, la Chouette Chevêche d'Athéna et la Chouette Effraie. Ces trois oiseaux chassent dans les prairies, les bocages et les vergers de plaine, ils nichent dans des arbres creux, des vieux murs ou les combles des églises et des granges.

L'urbanisation, la disparition des vieux arbres, l'intensification de l'agriculture, la rénovation des vieux bâtiments et des églises ont fait diminuer fortement leurs

effectifs. Mais depuis un certain nombre d'années, la meilleure prise en compte de l'environnement au niveau de l'aménagement du territoire et de l'agriculture, les programmes de conservation des vergers et la pose de nichoirs par les associations de protection de la nature et les syndicats intercommunaux locaux permettent de voir revenir ces espèces, en particulier dans le canton de Genève.

Aussi, les habitants des communes du Salève au Vuache, du canton de Saint-Julien, mais aussi du canton de Genève, sont invités à ouvrir l'œil, tendre l'oreille et transmettre leurs observations.

Pour cela, un dépliant présentant ces trois espèces et une fiche détachable est disponible au secrétariat de mairie de notre commune.



MJC du Vuache

En avant-première, le programme culturel de la MJC du Vuache de septembre à décembre 2013

L'ODYSSEE DE LA MOUSTACHE

de et par Ali Bougueraba

(notre photo).

26 septembre - 20h30 - Centre Ecla - Vulbens - Humour.

ATLANTIS,

une comédie musicale mise en scène par Eva David, musique d'Eugène Moule.

11, 12 et 13 octobre - vendredi et samedi à 20h30,

dimanche à 18h - Centre Ecla. - Vulbens

OPUS CŒUR

d'Israël Horovitz - une production du Théâtre du Coin

1, 2, 3, 8, 9 et 10 novembre - vendredi et samedi à 20h30,

dimanche à 18h - Centre Ecla - Vulbens

EL COMO QUIERES

un spectacle de la Compagnie « Toujours après minuit » dans le cadre du projet « voisinage » avec le centre culturel Château-Rouge d'Annemasse.

21 novembre - 20H30 - Centre Ecla - Danse et théâtre.

LA BELLE AU BOIS

théâtre musical de Janry Varnel, mise en scène d'Anna Varnel

29, 30 novembre - 1, 6, 7 et 8 décembre - vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 18h.



LES ÉCOLES - Année 2012-2013



École maternelle, classe d'Éric Dubarry et Maud Soulbieu, avec Pascale Gaillard (atsem)

Groupe Scolaire

Vers

Ecole maternelle

2012-2013



École primaire (GS-CP), classe de Mélanie Penquer

Groupe Scolaire

Vers

Ecole élémentaire

2012-2013

LES ÉCOLES - Année 2012-2013



École primaire (CE1-CE2), classe de Vanessa Dunand et Clotilde Marsault



École primaire (CM1-CM2), classe de Céline Dufour et Maud Soulbieu